

La RÉGULATION SOCIALE des MINORITÉS SEXUELLES

L'inquiétude de la différence

Sous la direction de
Patrice CORRIVEAU
Valérie DAOUST

 Presses
de l'Université
du Québec

Extrait de la publication



**La RÉGULATION
SOCIALE
des MINORITÉS
SEXUELLES**

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418-657-4399 • Télécopieur : 418-657-2096
Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

Membre de
**L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES**

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.
1650, boulevard Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Téléphone : 450-434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE

SODIS
128, av. du Maréchal
de Lattre de Tassigny
77403 Lagny
France
Tél.: 01 60 07 82 99

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique
Tél. : 02 7366847

SUISSE

SERVIDIS SA
Chemin des Chalets
1279 Chavannes-de-Bogis
Suisse
Tél. : 22 960.95.32



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

La RÉGULATION SOCIALE des MINORITÉS SEXUELLES

L'inquiétude de la différence

Sous la direction de
Patrice CORRIVEAU
Valérie DAOUST

2011



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre :

La régulation sociale des minorités sexuelles : l'inquiétude de la différence
(Collection Santé et société)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-2633-4

1. Minorités sexuelles. 2. Contrôle social. 3. Discrimination à l'égard
des homosexuels. 4. Normalité. I. Corriveau, Patrice, 1974- .
II. Daoust, Valérie. III. Collection : Collection Santé et société.

HQ73.R43 2010 306.76'6 C2010-941814-X

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement
du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada
pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Intérieur

Mise en pages : INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

Couverture

Conception : RICHARD HODGSON

Illustration : CAROLE KEARNEY

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2011 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2011 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

Table des matières

INTRODUCTION

DE L'INTERDIT À LA NORMALISATION

Les rationalités d'exclusion 3

Valérie DAOUST et Patrice CORRIVEAU

Bibliographie..... 10

ÉVOLUTION ET ENJEUX DU CONCEPT DE DIVERSITÉ SEXUELLE..... 11

Michel DORAIS

Bibliographie..... 23

PARTIE 1

LES FORMES DE RÉGULATION INSTITUTIONNELLE RÉPRESSIVE

CHAPITRE 1

PSYCHOCHIRURGIE ET HOMOSEXUALITÉ

Quelques cas à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à la mi-XX^e siècle 27

Isabelle PERREAULT

1. Lobotomie et moralité: l'homosexualité au cœur du processus... 29

2. Du pervers au déviant: une nouvelle lecture de l'homosexualité ... 31

Conclusion 40

Bibliographie..... 42

CHAPITRE 2LES MŒURS HOMOÉROTIQUES OU L'ÉTERNEL RETOUR
À LA FAUTE MORALE ET AU CORPS IMPUR*Quand les maux se retranchent derrière les mots*..... 45
Jean-François CAUCHIE et Patrice CORRIVEAU

1. La figure du criminel pécheur : des péchés à expier,
des corps à châtier... .. 48
 2. La figure du malade criminel : des esprits à hétérosexualiser,
des corps à décontaminer... .. 51
 3. La figure du gai «à risques» : des esprits à bien «manager»,
des corps à maintenir en santé... .. 57
- Conclusion 61
- Bibliographie..... 62

CHAPITRE 3

LA RÉGULATION SOCIALE DE L'HOMOSEXUALITÉ

De la répression policière à la normalisation..... 67
Ross HIGGINS

1. Répression, régulation et normalisation..... 68
2. Les cinq périodes de la régulation sociale 71
3. Première période : la répression à Montréal..... 74
 - 3.1. La loi sur la «grossière indécence» 75
 - 3.2. La lente émergence d'une communauté visible
au xx^e siècle..... 76
 - 3.3. L'Après-guerre : du placard à la libération gaie 78
4. Deuxième période : les arrestations de masse et
l'exclusion sociale 79
5. Troisième période : la surveillance, la «débauche»
et la riposte communautaire 81
 - 5.1. Les gais dans les maisons de débauche..... 83
 - 5.2. La riposte communautaire 86
 - 5.3. La riposte réussie : la descente au Truxx, octobre 1977..... 88
6. Quatrième période : vers une nouvelle forme
de régulation sociale..... 90
 - 6.1. La consommation identitaire 90
 - 6.2. Fin de la répression : la normalisation
de l'homosexualité..... 91

7. Cinquième période : la nouvelle gestion sociale de l'homosexualité	93
Conclusion : la régulation sociale de la sexualité au XXI ^e siècle	95
Bibliographie.....	97

PARTIE 2

LUTTES ET ACCEPTATIONS INSTITUTIONNELLES

CHAPITRE 4

LA FILIATION MONOSEXUÉE AU QUÉBEC ET EN BELGIQUE

<i>Jeux et enjeux de parcours législatifs distincts</i>	105
<i>Cathy HERBRAND</i>	

1. Vers la reconnaissance de l'homoparentalité : quelques éléments contextuels	107
2. Deux parcours sous la loupe	111
2.1. L'union civile et les nouvelles règles de filiation au Québec	111
2.2. L'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels en Belgique	118
3. Pour une reconstruction compréhensive des processus dans leur complexité.....	127
Bibliographie.....	133

CHAPITRE 5

QU'EST-CE QUI EMPÊCHE EN FRANCE QU'UN ENFANT

AIT DEUX PARENTS DE MÊME SEXE ?	135
<i>Martine GROSS</i>	

1. En France, devenir parent quand on est homosexuel est pratiquement impossible	136
2. La protection juridique des enfants élevés par des parents de même sexe	139
2.1. Partager l'autorité parentale	139
2.2. Établir la filiation à l'égard du second parent	141
3. Pourquoi la France est-elle si frileuse, si lente, par rapport à ses voisins les plus proches ?.....	144
3.1. Les sciences sociales instrumentalisées	144
3.2. Une imprégnation culturelle catholique	146
3.3. L'universalisme à la française	148

4. L'intérêt de l'enfant et l'ordre public	149
Conclusion	152
Bibliographie.....	153

CHAPITRE 6

« MINORITÉS SEXUELLES » ET LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE

<i>L'apport de la théorie d'Axel Honneth.....</i>	155
---	-----

Marta ROCA I ESCODA

1. Les demandes de reconnaissance adressées à l'État	158
2. Les mobiles de la lutte pour la reconnaissance.....	159
3. Les aspirations à la reconnaissance.....	165
4. Les propriétés morales et politiques des « minorités sexuelles »	168
5. L'amour empêché comme premier moteur de la lutte pour la reconnaissance	169
Conclusion : quel est l'intérêt de la théorie d'A. Honneth pour les enquêtes sur les « minorités sexuelles » ?	171
Bibliographie.....	172

PARTIE 3

LES COMBATS D'AUJOURD'HUI

CHAPITRE 7

VALSES ENTRE OUVERTURE ET RÉPROBATION

*Les pas subtils de la régulation hétérosexiste dans le discours
de garçons adolescents*

Janik BASTIEN CHARLEBOIS

1. Des pistes d'interprétation.....	179
2. Écouter la parole des jeunes.....	184
3. Les tensions entre ouverture et fermeture	185
3.1. Les formules de démenti	185
3.2. Les bons et les mauvais gais	188
4. L'argumentation et les prémisses	192
5. Les implications de l'équivoque ouverture/fermeture	196
Bibliographie.....	199

CHAPITRE 8**MINORITÉS SEXUELLES ET CHAMPS DE RÉGULATION
DANS LE CYBERESPACE CANADIEN**

<i>Une étude exploratoire</i>	203
<i>Jean DUMAS, Joseph Josy LÉVY, Christine THOËR et Bill RYAN</i>	
1. Internet et minorités sexuelles.....	206
1.1. Enjeux sociopolitiques.....	206
1.2. Enjeux de santé.....	210
2. Méthodologie.....	211
3. Internet et minorités sexuelles au Canada.....	212
3.1. Répartition géographique et caractéristiques des sites répertoriés.....	212
3.2. Répartition géographique et caractéristiques des sites participant au questionnaire en ligne.....	213
3.3. Fonctions et activités interactives.....	214
4. Perspectives sociopolitiques.....	215
4.1. Favoriser l'égalité juridique et sociale.....	215
4.2. Lutter contre la discrimination et la stigmatisation et sensibiliser aux réalités et aux besoins des LGBT.....	216
4.3. Offrir des espaces sûrs pour les personnes LGBT et favoriser le développement des communautés.....	217
5. Perspectives de santé.....	217
5.1. VIH/sida et ITSS.....	218
5.2. Soutien au processus d'acceptation et de dévoilement de l'orientation sexuelle.....	218
5.3. Soutien aux groupes de personnes avec des orientations sexuelles ou des identités de genre spécifiques.....	219
5.4. Santé globale.....	219
5.5. Sensibilisation des intervenants en santé.....	220
Conclusion.....	220
Bibliographie.....	221

CHAPITRE 9

RÉGULATION DE L’HOMOSEXUALITÉ ET HOMONÉGATIVITÉ

Une analyse des facteurs socioéconomiques, culturels, juridiques et politiques à l’échelle internationale 227

Martin BLAIS, Joseph Josy LÉVY, Isabelle BÉDARD et Patrice CORRIVEAU

- 1. État des connaissances 229
 - 1.1. Caractéristiques sociétales..... 229
 - 1.2. Caractéristiques individuelles..... 231
- 2. Méthodologie..... 234
 - 2.1. Variables 234
 - 2.2. Analyses statistiques..... 238
- 3. Résultats 239
 - 3.1. Variations dans la criminalisation de l’homosexualité masculine et féminine..... 239
 - 3.2. Variations dans les indicateurs d’homonégativité selon les catégories sociales, culturelles, juridiques et politiques 240
 - 3.3. Facteurs individuels et sociétaux associés à la tolérance à l’homosexualité..... 243
- 4. Discussion..... 247
- Conclusion 250
- Bibliographie..... 251
- Notices biographiques..... 255**

INTRODUCTION

DE L'INTERDIT À LA NORMALISATION

Les rationalités d'exclusion

Valérie DAOUST

Patrice CORRIVEAU

La régulation des minorités sexuelles a connu plusieurs variantes au cours de l'histoire. Il est néanmoins possible d'identifier deux modalités plus générales de l'action de régler l'expression des sexualités minoritaires en Occident. La première modalité serait celle qui, à proprement parler, interdit les actes homosexuels, alors que la seconde, plus subtile mais non moins contraignante, tenterait de normaliser les comportements, soit en cherchant à masquer les différences ou encore à les éliminer par une kyrielle de procédés visant un retour à une prétendue normalité hétérosexuelle.

Michel Foucault, dans son analyse de la sexualité (1976), considère respectivement ces deux modes de régulation comme des pouvoirs législatif et normatif. Associé à un pouvoir autoritaire de contrôle, c'est le pouvoir législatif, fortement influencé par le pouvoir religieux, qui condamne certains actes sexuels ; son influence aurait été prédominante en Occident jusqu'à la fin du XVI^e siècle. L'homosexualité est ainsi réduite à un acte : celui de la sodomie, interdite par la loi, tant celle des hommes que celle de Dieu. Le pouvoir normatif se différencie en ce sens du pouvoir pénal car il vient introduire l'idée d'une identité subjective de l'homosexuel, qui constituerait désormais une « espèce », une sorte de « personnage » possédant une essence spécifique sexuelle intérieure. Cette authenticité identitaire de l'homosexuel serait rendue possible par la mise en discours du sexe, laquelle participe à la régulation normative des pratiques et des individus.

Il ne s'agira plus alors, pour Foucault, de comprendre la sexualité comme objet de répression, mais d'analyser les techniques et les savoirs qui incitent, au contraire, à parler du sexe, conduisant à une prolifération de discours experts sur celui-ci. La biologie, la médecine, et plus récemment la psychanalyse, s'inscriraient donc dans la tradition de la confession pastorale catholique de l'aveu de la chair où tout doit être dit et dévoilé sur le sexe. On ne tiendrait plus sur le sexe seulement qu'un discours moral, mais s'y ajouterait surtout un discours rationnel, « scientifique » et prétendument utile socialement.

On peut observer que la notion de l'homosexuel comme « espèce » possédant des caractéristiques particulières pose d'entrée de jeu la remise en question du concept même de minorités sexuelles. Celui-ci présuppose, en effet, l'idée d'une majorité sexuelle par rapport à laquelle les minorités doivent être jugées et réglementées. Cela étant dit, le concept de minorités sexuelles accorde un statut sans précédent aux expressions de la sexualité traditionnellement occultées. Par exemple, depuis 1992, les gais, les lesbiennes et les bisexuels peuvent ouvertement s'engager dans l'armée canadienne, tandis qu'aux États-Unis, il existe toujours d'une politique militaire de « *Don't ask, don't tell* ».

Par ailleurs, le cas des minorités sexuelles et de leur régulation est particulièrement intéressant à analyser du point de vue des phénomènes de la normalisation sociale et de la construction d'un système de moralité pensé comme un savoir rationnel. Car il faut se demander pourquoi ces minorités, tout en étant qualifiées comme telles, font l'objet d'un tel acharnement régulateur. En effet, à l'encontre d'autres groupes « criminels » ou « malades » que la société pourrait juger dangereux ou menaçants, il n'est pas clair comment les pratiques ou identités sexuelles peuvent représenter aux yeux de la soi-disant majorité une menace réelle.

Si l'on considère, pourtant, tous les efforts déployés au cours des siècles pour rendre condamnable l'amour entre les individus du même sexe, force est de constater que la société, ou encore certains groupes ou individus au sein de la société, a estimé et continue d'estimer encore aujourd'hui les actes, les identités et les modes de vie homosexuels comme représentant une menace à la tradition, à l'ordre « naturel » ou symbolique. Ces actes, ces identités et ces modes de vie sont alors destinés à être écartés, marginalisés, régulés, voire frappés d'anathème. Les propos du numéro deux du Vatican, le cardinal Tarcisio Bertone, prononcés en avril

2010, qui insinuent que des psychologues et des psychiatres auraient démontré « qu'il y avait une relation entre l'homosexualité et la pédophilie » en sont une autre preuve récente¹.

Qu'est-ce qui conduit les êtres humains à exprimer autant d'agressivité, ou même à éprouver une simple appréhension face à un phénomène qui s'avère, finalement, sans danger véritable ? Une première réponse à cette question peut se trouver dans l'analyse que fait Foucault du rapport entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires. On peut comprendre, en effet, que la constitution de certains groupes comme marginaux, objets de régulation, sert surtout à constituer et à entériner les valeurs de la majorité dominante. Penser certains comme déraisonnables sert à « nous » définir comme raisonnables, penser certains comme criminels sert à « nous » penser comme des gens bien et penser d'autres sexuellement marginaux sert à « nous » déterminer comme majoritairement hétérosexuels.

Une seconde tentative d'explication de l'acharnement régulateur de la société à l'égard des minorités sexuelles se trouverait sans aucun doute dans la relation qui existe entre la condamnation de l'individu homosexuel et les conceptions de la masculinité, de la féminité, de la famille et du mariage hétérosexuel traditionnelles. La régulation sociale des minorités sexuelles n'est pas, en effet, sans référence à la régulation plus générale des sexes et des genres, des rapports entre les hommes et les femmes, de la relation que les individus homme et femme entretiennent avec eux-mêmes dans la constitution de leur propre identité.

On peut voir ici que la menace à la tradition et à l'ordre « naturel » mentionnée ci-haut se situe essentiellement du point de vue de l'identité personnelle de tout un chacun, qui serait remise en question. On ne s'étonne guère, dès lors, que la remise en question ces dernières décennies des identités homme et femme ait pu avoir un impact sur la manière dont on pense l'identité gaie et lesbienne, et vice-versa.

Dans la société traditionnelle, l'identité de genre est donnée d'avance et correspond au sexe. L'individu cherche durant sa vie à se construire une version de lui-même qui correspond à une identité attribuée par la société

1. Voir <http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/04/12/le-numero-deux-du-vatican-lie-pedophilie-et-homosexualite_1332571_3224.html>.

selon son sexe (MacIntyre, 1984, p. 33-34)². Dans ce contexte, les institutions traditionnelles, telles que l'État ou l'Église, jouent un rôle central dans la détermination de qui « nous sommes ». Comme nous l'enseigne la sociologie classique, l'individu est d'autant mieux intégré à la société et jouit d'une plus grande autonomie qu'il a intériorisé les valeurs essentielles de la société. La régulation vient de l'extérieure, mais elle est aussi intériorisée par l'individu, en tant qu'acteur de son existence.

La société aujourd'hui semble permettre néanmoins une plus grande possibilité pour l'individu de se construire une « version de soi » qui ne soit pas entièrement déterminée d'avance par des normes rigides. Dans ce que Foucault comprend en termes de discours savants sur le sexe, lesquels déterminent les identités subjectives, on peut aussi entrevoir une possibilité libératrice face aux savoirs conservateurs, qui traditionnellement mettent au pilori les relations homoérotiques, ainsi que les identités gaies et lesbiennes.

Foucault a tendance à considérer les institutions et les savoirs constitutifs de normes comme une menace à la liberté individuelle, estimant que celle-ci n'est possible que par un travail sur soi, une remise en question de soi par soi, se dégageant ainsi des identités normatives. Cette remise en question conduirait l'individu à une expression de soi par l'entremise de pratiques de liberté. Le point de vue de Foucault a tendance à refléter une position individualiste rejetant, sans y arriver pourtant de manière convaincante ou sans conduire à certaines contradictions, le dynamisme nécessaire, et pas toujours négatif, qui existe dans nos sociétés démocratiques entre savoirs, normalisations, identités et comportements.

La remise en question, certes entamée par des philosophes comme Foucault, des sciences traditionnelles, ainsi que les luttes sociale et politique de groupes spécifiques, conduisent à la constitution d'autres savoirs permettant de mieux comprendre la complexité de la nature humaine, elle-même changeante, dans toutes ses dimensions. Ce qui est nécessaire, et en cela Foucault à raison, c'est un perpétuel questionnement des savoirs et des identités qui constituent notre présent – refusant l'idée d'une origine du sujet, comme subjectivité, ou d'une nature humaine authentique avec laquelle il faudrait renouer.

2. MacIntyre fait référence à l'identité sociale de l'individu qui, dans la société traditionnelle, serait déterminée par le rapport aux autres. Nous appliquons cette idée à l'identité sexuelle.

À chaque époque, les mêmes questions doivent être posées : comment nos savoirs nous constituent-ils comme sujets particuliers ? Quelles catégories de sujet sont exclues par nos modalités de rationalité ? Ces questions conduisent à l'élaboration aujourd'hui de nouveaux savoirs, représentant des groupes minoritaires, et participent à créer au sein de la société de nouvelles manières de considérer les identités et les sexualités homosexuelles.

Mais pour ce faire, il faut cependant accepter l'idée qu'il existe un dynamisme propre à la vie démocratique qui permet la confrontation de différents discours, la constitution de savoirs idéalement toujours ouverts à la remise en question, et qui exige la prise de conscience individuelle de notre identité personnelle comme étant toujours une construction sociale relative à l'identité des autres.

Le contenu des chapitres de ce livre rejoint d'une certaine manière le dynamisme démocratique dont nous faisons mention. Leurs propos n'exposent pas toujours les faits historiques les plus heureux de notre histoire, mais rappellent ce qui a été oublié – ce que l'on souhaiterait peut-être toujours oublier –, mais qu'il est nécessaire d'exposer, d'analyser et de comprendre afin d'être à même de mieux juger du degré de justice qui existe dans nos sociétés aujourd'hui présumées bienveillantes, égalitaires et humanistes.

Dans une perspective pluridisciplinaire, ce livre présente donc des discours et des savoirs qui font avancer les connaissances dans le domaine de la justice sociale et des minorités sexuelles. Il s'ouvre, tout d'abord, par un texte introductif de Michel Dorais, qui met en lumière les concepts importants de l'articulation théorique du phénomène de l'homosexualité. Devons-nous penser l'homosexualité en termes de minorité sexuelle, ce qui implique l'idée d'une sexualité hétérosexuelle majoritaire ou, devons-nous, pour éviter la dichotomie hiérarchique, comprendre les différentes expressions de la sexualité selon le concept de la diversité sexuelle ? L'auteur identifie, dans la lignée de Foucault, les limites des conceptions qui tendent à enfermer l'homosexualité dans une identité particulière.

La première partie du livre analyse ensuite la régulation institutionnelle répressive des minorités sexuelles d'un point de vue juridique, médical et policier.

Isabelle Perreault, historienne, traite de la question de la psychochirurgie et de l'homosexualité, plus précisément de cas de lobotomie d'homosexuels à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Montréal. Elle discute également des différents courants théoriques explicatifs de l'homosexualité qui, au xx^e siècle, conduisent à sa criminalisation et, surtout, à sa médicalisation.

Le chapitre écrit par Patrice Corriveau et Jean-François Cauchie concerne la manière dont l'Occident, et particulièrement le Canada et le Québec, considère l'homosexualité d'un point de vue moral et juridique. C'est d'abord sous l'emprise de la religion que l'homosexualité est condamnée, pour ensuite être criminalisée par la législation canadienne et, à partir du xix^e siècle, prise en charge par le corps médical, qui cherche à guérir cette « maladie ». À l'époque de l'épidémie du sida, les auteurs observent une plus grande reconnaissance des droits des gais et des lesbiennes, mais constatent toujours une volonté régulatrice des homosexuels, lesquels sont considérés comme des « corps à risque ».

Le texte de Ross Higgins traite de l'histoire de la répression policière des gais au Québec de la fin du xix^e siècle jusqu'à nos jours. L'auteur identifie cinq périodes historiques caractérisant les types de répression policière des gais, lesquels varient entre les descentes dans les bars et les arrestations individuelles. Dans les années 1970, la mobilisation d'un grand nombre de militants qui luttent pour les droits des homosexuels conduit à l'échec des stratégies d'intervention des policiers et ouvre la voie, dix ans plus tard, à une gestion sociale plutôt qu'à une répression de l'homosexualité.

Dans la deuxième partie du livre, on s'intéresse aux luttes des mouvements gais et lesbiens, qui ont conduit, dans certains cas, à des changements institutionnels pour une plus grande reconnaissance des minorités sexuelles et de leurs droits en ce qui concerne le mariage et l'homoparentalité.

D'abord, Cathy Herbrand reconstitue le parcours des lois relatives aux droits parentaux des couples homosexuels en Belgique et au Québec. Malgré des ressemblances initiales entre les deux parcours internationaux, Herbrand entreprend une analyse de leurs différences des points de vue institutionnel, politique, de la mobilisation des associations militantes et de l'opinion publique, illustrant ainsi le caractère et l'évolution propres aux deux nations.

Martine Gross se penche également sur la question de l'homoparentalité, mais situe le débat en France. Elle présente d'abord deux cas de parents homosexuels vivant au Québec qui, tentant d'obtenir la citoyenneté française pour leur enfant, rencontrent des difficultés de reconnaissance de l'État français. Par rapport à certains de ses voisins européens, aux pays anglo-saxons et au Québec, la France connaîtrait un recul important dans sa législation relative à l'homoparentalité, conduisant à un manque de protection juridique des enfants élevés par des parents de même sexe. Gross élabore une explication des facteurs qui contribuent à la résistance de l'homoparentalité en France.

Finalement, Marta Roca Escoda aborde de façon théorique la question de la reconnaissance des couples homosexuels dans le canton de Genève en Suisse. En s'inspirant des analyses d'Axel Honneth, elle insiste sur les concepts de mépris et d'injustice, qui justifient une « aspiration à la reconnaissance » des groupes minoritaires. Elle appuie son analyse sur un cas concret, un récit personnel, et montre comment une histoire individuelle peut conduire à un combat collectif pour une plus grande justice sociale.

À partir d'études empiriques, la troisième partie du livre propose un état des lieux de la manière dont l'homosexualité est perçue chez les jeunes, entreprend une analyse du champ de régulation des minorités sexuelles dans le cyberspace canadien et développe une analyse comparative au niveau international de la régulation de l'homosexualité.

On entrevoit ici que la régulation des minorités sexuelles, tant au Canada que sur la scène internationale, ne se fait pas que par des pouvoirs étatiques, mais que nous sommes tous impliqués dans cette régulation, y compris les minorités sexuelles elles-mêmes. On constate qu'il existe toujours dans nos sociétés de la discrimination à l'égard des minorités sexuelles et que le combat pour une plus grande justice sociale n'est donc pas terminé.

Janik Bastien Charlebois donne la parole à de jeunes garçons québécois. Elle présente les résultats d'une étude empirique d'analyse de discours d'adolescents sur l'homosexualité. Elle conclut que l'idéologie libérale d'aujourd'hui semble produire un discours du laisser-faire – chacun fait ce qu'il veut –, mais cache néanmoins une homophobie dissimulée, souvent même inconsciente. Bien que les répondants ne se prononcent pas ouvertement contre l'homosexualité, on voit quand même se profiler dans

leurs discours une attitude hétérosexiste. Les minorités sexuelles constituent toujours un groupe social opprimé, qui ne jouit pas de la validation de ses désirs et de ses sentiments amoureux au même titre que les hétérosexuels.

Dans le chapitre suivant, Jean Dumas, Joseph Josy Lévy, Christine Thoër et Bill Ryan répertorient les différents sites Web concernant les minorités sexuelles et procèdent à une analyse qualitative de ceux-ci. Ils constatent que la régulation des minorités sexuelles ne se fait pas seulement par des pouvoirs extérieurs à celles-ci (par exemple, les organismes de santé publique), et cela dans la mesure où plusieurs sites sont gérés par des membres des minorités sexuelles elles-mêmes. En plus de favoriser la socialisation, les rencontres et le développement de la culture des minorités sexuelles, plusieurs sites cherchent à encourager une plus grande égalité politique et sociale, à lutter contre la discrimination stigmatisante et à promouvoir l'accès des minorités sexuelles aux soins de santé.

Finalement, dans le dernier chapitre, Martin Blais, Joseph Josy Lévy, Isabelle Bédard et Patrice Corriveau entreprennent une étude comparative au niveau international des facteurs qui déterminent la régulation de l'homosexualité et les attitudes des populations à l'égard de l'homosexualité selon les régions du monde. Les auteurs y présentent les différents facteurs sociétaux et individuels qui sont à même d'expliquer un rejet plus fort de l'homosexualité dans certains pays par rapport à d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité*, tome 1. *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- MacIntyre, A. (1984). *After Virtue*, Notre Dame, University of Notre Dame Press.

ÉVOLUTION ET ENJEUX DU CONCEPT DE DIVERSITÉ SEXUELLE

Michel DORAIS

Comme l'a notamment souligné Michel Foucault dans son œuvre, le discours est une façon non seulement de définir une réalité mais de la réguler. La sexualité n'échappe évidemment pas à ce processus. En nommant, en établissant des catégories, des dichotomies et des hiérarchies, on structure le réel, on instaure une vision du monde. C'est essentiellement un processus politique dans le sens le plus large du terme. L'étude de l'homosexualité et de l'homophobie est particulièrement parlante à cet égard. Ainsi, quatre grandes oppositions se dégagent de l'ensemble des discours contemporains sur l'homosexualité (et cela concerne tout aussi bien le lesbianisme, la bisexualité que le transgenrisme). Voyons quelles sont-elles et quels enjeux elles soulèvent¹.

La *première* tension oppose l'idéologie intégrationniste à l'idéologie séparatiste. Le courant intégrationniste postule que l'homosexualité est partout présente dans la société et qu'elle devrait par conséquent être traitée exactement de la même façon que l'hétérosexualité quant aux droits sociaux et aux libertés individuelles ou collectives. Est ainsi recherchée la parité sociale et juridique de tous les citoyens, quels que soient leur sexe, leur genre et leur érotisme (ce dernier, dans la mesure où il implique des personnes consentantes, bien sûr). La plupart des lobbies politiques gais et

1. Le présent article reprend en partie (et développe) certaines idées émises dans Dorais, M. (1999). *Éloge de la diversité sexuelle*, Montréal, VLB éditeur.

lesbiens actuels s'inscrivent dans cette mouvance qui consiste à reconnaître jusqu'à un certain point les normes sociales afin d'être, en retour, reconnus par elles.

Un courant que l'on pourrait appeler séparatiste s'oppose à cette vision. Les débats qui eurent lieu au Canada (et qui se poursuivent ailleurs) sur l'ouverture du mariage aux conjoints de même sexe illustrent bien la rupture entre intégrationnistes et séparatistes. Alors que les intégrationnistes se réjouissent du fait que des couples de même sexe puissent se marier, des séparatistes les critiquent vertement, invoquant le fait que le mariage serait une institution hétérosexuelle et conservatrice, qui ne refléterait en rien les cultures gaies et lesbiennes.

À la limite, les intégrationnistes estiment que leur préférence sexuelle devrait être perçue comme une caractéristique mineure, banale même, des individus. Tout comme la couleur de la peau devient une caractéristique très secondaire dans un environnement non raciste. Est ainsi envisagé un monde où la diversité humaine, y compris sur le plan sexuel, peut et doit librement s'exprimer et se réaliser – d'où le concept même de diversité sexuelle.

Le courant séparatiste, à l'opposé, croit en l'existence d'une culture homosexuelle autonome, laquelle se serait développée en parallèle avec la culture hégémonique hétérosexuelle. Ladite culture serait le produit d'une minorité sexuelle, assez similaire à une minorité ethnique ou religieuse par exemple. Cette culture homosexuelle serait d'ailleurs aisément identifiable, tant sur le plan historique que sur le plan géographique: en témoignent par exemple le village gai à Montréal ou le quartier du Marais à Paris. L'historien américain John Boswell (1985, 1995) fut l'un des ardents défenseurs de cette notion de communauté gaie, minoritaire, traversant les époques. Selon cette perspective, le développement des personnes homosexuelles serait mieux assuré lorsque profitant d'un héritage culturel collectif à préserver. On réclame par conséquent que les communautés gaies et lesbiennes soient considérées comme s'il s'agissait de groupes ethniques dans une société multiculturelle (réalité très bien connue au Canada).

Il va sans dire que plus le sentiment d'oppression ou d'aliénation ressenti face à la culture dominante est grand, plus la perspective séparatiste semble viable comme moyen de survie individuelle ou collective. Une hypothèse: plus une société est discriminatoire et oppressive envers les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et transsexuelles (LGBT), plus

ces dernières auraient tendance à se concevoir comme faisant partie d'une minorité (opprimée); à l'inverse, plus une société est accueillante et égalitaire, plus tendrait à prévaloir la notion de diversité humaine, dont fait partie intégrante la diversité sexuelle.

Il semble en effet que c'est la répression de l'homosexualité qui a fini par donner à ceux et celles qui aiment et qui désirent des personnes de leur sexe le sentiment de faire partie d'un groupe injustement ostracisé. Le repli des personnes homosexuelles sur leurs groupes de pairs, par exemple à l'intérieur de «quartiers gais», peut représenter une saine réaction d'autodéfense, voire un réflexe d'autoprotection contre l'intolérance. On pourrait, à l'inverse, dire que ces «ghettos» gais demeurent une commode façon de confiner l'homosexualité dans un espace géographique et relationnel relativement clos. La prétendue «différence» homosexuelle n'est-elle pas plus acceptable lorsque visible uniquement dans des lieux convenus d'avance, enfermement qui la rendrait moins menaçante ?

La *seconde* opposition, qui traverse tant le mouvement gai et lesbien que la société en général, concerne l'origine même des préférences sexuelles. Elle confronte depuis des décennies essentialistes et constructivistes. En gros, les essentialistes croient à une homosexualité, une bisexualité ou un transgenrisme prédéterminés – par exemple, de nature génétique – alors que les constructivistes estiment que l'homosexualité, comme la bisexualité ou même le transgenrisme font partie du potentiel de chaque être humain – que ce potentiel soit développé ou non étant une tout autre question.

Des États-Unis surtout provient une idéologie essentialiste, alimentée de nombreuses recherches supposant que l'homosexualité procède d'une «essence» différente de l'hétérosexualité. À la limite, cela donnerait (au moins) deux «sous-espèces» ou catégories intrinsèquement différentes (la bisexualité étant plutôt niée, et pour cause, par cette vision dichotomique des choses). Recherches – pourtant assez peu concluantes² – à l'appui, les penseurs de ce courant estiment que l'homosexualité est innée. Fournir la preuve définitive de ce caractère inaltérable ferait en sorte, croient-ils, que l'homosexualité serait enfin socialement acceptée et totalement intégrée. L'équation est pourtant téméraire: le fait de savoir que la couleur de la

2. J'ai consacré à cette question un substantiel chapitre publié dans D. Welzer-Lang, P. Dutey et M. Dorais (dir.), *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie*; voir Dorais, 1994.

peau est génétiquement déterminée n'a jamais réussi à altérer les idéologies racistes... Postulant que les individus homosexuels des deux sexes constituent une catégorie homogène et transhistorique, les tenants de la perspective essentialiste perçoivent, en somme, l'homosexualité comme le nœud d'une identité particulière, présente dès la naissance : on est comme on naît.

La perspective essentialiste bénéficie d'un fort crédit en raison du principe que, l'homosexualité étant reconnue innée, les personnes homosexuelles ne seraient pas non plus accusées de corrompre la jeunesse ou les honnêtes hétérosexuel-le-s aux seules fins de se perpétuer comme collectivité. C'est le mythe, tenace, de l'homosexualité vampirique (qui sévit notamment dans certaines réactions irrationnelles face à l'adoption d'enfants par des couples de même sexe). Penser que l'homosexualité est en elle-même une chose si monstrueuse que le fait qu'elle puisse être acquise ou partagée d'une façon ou d'une autre serait une calamité procède d'une certaine homophobie. Si l'on croit que l'hétérosexualité, la bisexualité et l'homosexualité sont des préférences également viables et acceptables, il n'y a aucune raison de craindre qu'elles soient acquises ou apprises, si jamais tel était le cas.

On peut d'ailleurs se demander si la croyance au caractère inné et exclusif du désir homosexuel n'est pas battu en brèche par la relative labilité des désirs sexuels, laquelle est régulièrement constatée par la recherche sur les comportements sexuels³. Même sur un plan personnel, quel que soit notre érotisme, nous ne désirons pas qu'un seul type de personne notre vie durant : notre type érotique ou amoureux, comme on dit, peut varier dans l'espace et dans le temps. Préférences ou répulsions sexuelles semblent dans bien des cas être le fruit d'essais et d'erreurs, d'apprentissages plus ou moins convaincants, d'expériences heureuses ou malheureuses que l'on cherche à reproduire ou à éviter. Seuls les pédophiles invétérés (hétéros ou homos) ne voient jamais leurs désirs sexuels évoluer : ils érotisent toujours des enfants du même âge qu'eux-mêmes avaient lors de leurs premiers émois.

3. On pense non seulement aux rapports de Kinsey dans les années 1940 et 1950 mais aussi à toutes les recherches similaires qui ont suivi depuis, notamment les travaux de Shere Hite à la fin des années 1970 et du couple S.S. et C.L Janus et de l'équipe de R.T. Michael, J.H. Gagnon, E.O. Laumann et G. Kolota dans les années 1990.

De surcroît, il y a manifestement une grande diversité de préférences, de désirs, de goûts et de pratiques sexuelles à l'intérieur même de chaque groupe identifié par les essentialistes comme présentant un même profil : tous les prétendus hétérosexuels et tous les prétendus homosexuels n'ont pas, respectivement, les mêmes goûts érotiques, les mêmes préférences quant à leur choix de partenaires ni les mêmes pratiques sexuelles. La notion de diversité sexuelle permet précisément de tenir compte de cette pluralité d'expériences.

Une *troisième* opposition existe entre un courant identitaire et un courant libertaire. Le courant identitaire est l'allié naturel de la vision essentialiste. Pour lui, non seulement on naîtrait homosexuel, mais l'homosexualité constituerait le pivot d'une identité fixe et plus ou moins fondamentale. Cela amène de nombreux psychologues, sexologues ou sociologues à parler carrément d'une identité (et non pas uniquement d'une orientation ou préférence) homosexuelle, laquelle identité émergerait à la suite de phases de croissance plus ou moins « naturelles⁴ ». Par conséquent, l'homosexualité appartiendrait en quelque sorte aux homosexuels et à eux seuls.

Le principal problème avec ce raisonnement est que l'homosexualité se voit dès lors réservée aux seules personnes homosexuelles, hommes ou femmes, tout comme l'hétérosexualité appartiendrait aux seuls individus hétérosexuels. Dans ce schéma de pensée, il n'y a pas de place pour la bisexualité, et encore moins pour l'ambivalence (que l'on appelle aussi ambisexualité). On est d'un bord ou on est de l'autre, comme on le dit dans la langue populaire. Aussi bien le savoir et le faire savoir dès que possible, d'où la nécessité du *coming out*, c'est-à-dire de la révélation publique de son homosexualité ou de son lesbianisme (ce serait même une des phases prescrites du développement homosexuel « sain »).

Le *coming out* – on dit aussi « la sortie » en français – repose en effet sur le principe que l'identité homosexuelle doit être révélée publiquement pour être connue ou reconnue, puisque tout le monde est présumé hétérosexuel jusqu'à preuve du contraire. De surcroît, comme l'homosexualité est perçue comme opposée à l'hétérosexualité, la superposition des deux attirances semble être exclue (d'où le malaise que crée la bisexualité :

4. Il existe une abondante documentation scientifique sur les étapes ou phases de croissance menant à une identité homosexuelle pleinement assumée à l'âge adulte. L'article précurseur, qui demeure sans doute le plus cité, dénombre six ou sept phases ou étapes de la sorte (Cass, V.C., 1984).

les bisexuels sont le plus souvent perçus comme des « pas branchés » ou des aventureux à l'ambivalence malsaine, ou encore comme des pervers aimant tellement le sexe que celui de leurs partenaires leur importe peu...).

Au contraire, les tenants d'une approche libertaire conçoivent plutôt l'identité homosexuelle comme un artefact, une invention culturelle (tout comme le serait aussi l'hétérosexualité⁵). La catégorie « homosexualité » serait donc une construction sociale, comme l'ont notamment montré les travaux de Michel Foucault (1976) en France et de Jonathan Katz (1995) aux États-Unis. Autrement dit, on deviendrait homosexuel sur le plan identitaire parce qu'existe la catégorie « homosexuel » et parce que l'on correspond aux critères qui définissent, à un moment donné, ce qu'est une personne homosexuelle. Il apparaît en effet que les caractéristiques d'un « véritable homosexuel » ont fluctué autant dans la littérature scientifique que dans les croyances populaires (depuis l'invention du mot « homosexuel » vers 1850). Au dandy précieux d'antan ont succédé le clone macho (Levine, 1998), puis l'éternel adolescent, consciencieusement épilé et bodybuildé, qui semble avoir la cote aujourd'hui.

S'il présente quelques similitudes avec le courant séparatiste, le courant identitaire ne se confond toutefois pas avec lui : on peut se rattacher à la mouvance identitaire sans adhérer à la logique séparatiste. Ce que professe le courant identitaire, c'est que tout individu possède intrinsèquement une préférence, une orientation, bref une identité érotique prédominante qu'il se doit de découvrir et de faire connaître, cela dès que possible. Cette identité constituerait en effet une part importante de son vrai *moi*. Le *coming out* consisterait donc à découvrir, à révéler et à actualiser sa nature profonde. Pour les tenants de la vision identitaire, se découvrir, se reconnaître ou se dévoiler homosexuel ou lesbienne serait le résultat de plusieurs étapes naturelles de croissance ; ce serait même un besoin, sinon un devoir. Beaucoup de gais et lesbiennes en viennent ainsi à séparer leur vie en deux, c'est-à-dire avant et après le *coming out*, en général perçu comme libérateur.

La révélation (et non l'aveu, comme on l'entend souvent : on avoue une faute, un péché, un crime, sûrement pas une orientation sexuelle – à moins que l'on croit qu'il s'agit d'une faute, d'un péché ou d'un crime) de son homosexualité signifie que la personne fait sienne cette catégorisation et accepte d'être publiquement désignée comme homosexuelle. Pour

5. On lira avec intérêt à ce sujet Tin (2008).

beaucoup de gais et de lesbiennes, assumer une identité homosexuelle, c'est non seulement manifester son adhésion à certains styles de vie, mais surtout en finir avec la honte et avec la clandestinité longtemps associées au vécu homosexuel. La politique de la visibilité, en même temps qu'elle peut conforter à court terme l'existence d'identités dichotomiques – on est homo ou on est hétéro –, peut à moyen et long termes donner à penser que ces différences ne sont pas si importantes qu'on le croyait, la majorité des « homos » et des « hétéros » vivant, somme toute, assez semblablement.

En revanche, l'idée qu'une homosexualité non révélée ou non dévoilée serait forcément vécue dans le dégoût de soi est discutable ; c'est une chose que de reconnaître ses sentiments et ses attirances, et une autre d'en faire ou non une source d'identité personnelle ou sociale. Ne pas considérer ses désirs érotiques pour un sexe ou un genre comme source privilégiée de son identité, ou encore préférer ne pas être étiqueté en fonction de cela, c'est aussi une décision politique. On peut toutefois comprendre qu'une stratégie de visibilité maximale a son importance dans la lutte pour la reconnaissance de droits égaux aux personnes qui vivent l'homosexualité. Promouvoir et revendiquer haut et fort une identité homosexuelle peut être une option gagnante sur le plan politique, puisque rendant plus malaisé la négation de cette réalité. En somme, se reconnaître homosexuel-le, gai ou lesbienne, constitue certainement une forme de résistance aux modèles dominants. Mais refuser des étiquettes ou des identités que l'on considère réductrices ou artificielles peut aussi être une stratégie de résistance au conformisme.

Il y a quelques années, l'accession à la chefferie d'un important parti politique québécois d'un homme ouvertement gai (qui a démissionné depuis) avait créé beaucoup de discussions sur l'à-propos d'un *coming-out* politiquement correct (c'est le cas de le dire). Alors que le premier intéressé déclarait que son orientation sexuelle et sa vie privée n'avaient pas à être débattues sur la place publique, certains journalistes et plusieurs militants gais considéraient que cette réserve trahissait un malaise personnel. Paradoxalement, les tenants d'une idéologie plutôt séparatiste lui reprochaient de trahir en quelque sorte « sa » communauté en étant trop discret sur cette appartenance, alors que les tenants d'une intégration sociale de l'homosexualité ne voyait pas pourquoi il aurait eu besoin de faire différemment que le font les autres politiciens. En effet, si certains se servent de leur épouse et de leurs enfants comme des étendards, d'autres demeurent des plus discrets sur leur vie privée.

La perspective identitaire tend à faire en sorte que l'homosexualité demeure l'affaire, privée et publique, des homosexuels uniquement, et non pas une sensibilité commune à tous, quoique exprimée à des degrés divers. L'homosexualité peut dès lors demeurer une réalité périphérique ou secondaire, puisqu'elle ne concernerait que les homosexuel-le-s confirmé-e-s. Le débat mené au Canada sur l'ouverture du mariage aux conjoints de même sexe a parfois bien illustré cette dichotomie, en particulier lorsque certains discours s'efforçaient de distinguer les «eux» des «nous».

Une telle vision dichotomique du monde renforce par ailleurs l'idée qu'il existe une majorité hétérosexuelle versus une minorité homosexuelle. Et non pas une diversité sexuelle qui refléterait l'exubérance même de la nature en ce domaine⁶. D'un côté se trouverait la soi-disant majorité «normale» et de l'autre côté des minorités sexuelles dont l'existence est plus ou moins problématique. D'un côté, il y aurait donc la norme, et de l'autre, le hors-norme, par définition l'a-normal. On est bien en effet dans la logique du «eux» versus «nous»: on peut à la limite témoigner de la compréhension ou de la compassion à l'égard des minoritaires, mais on n'a rien à voir avec eux (ils demeurent ainsi une espèce singulière, étrangère à la majorité).

Selon l'historien George Chauncey (1994), auteur de l'ouvrage *Gay New York*, l'idée que les personnes qui ont des pratiques homosexuelles seraient fondamentalement différentes est relativement récente, du moins en Amérique. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la dichotomie homo/hétéro devint vraiment le pivot de l'organisation de la vie érotique et sociale des gens. Il semble que jusque là seuls les hommes dits efféminés étaient vus comme «invertis» dans leur désir puisque se comportant, croyait-on, comme des femmes. Un homme masculin pouvait très bien avoir de nombreuses relations homosexuelles sans se questionner le moins du monde sur sa virilité ou sur son identité. Manifestement, l'identité de genre l'emportait alors sur l'identité érotique, qui ne constituait pas encore un facteur de classification sur le plan sexuel. Un homme restait masculin tant qu'il avait des relations sexuelles avec des personnes de l'autre genre, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes féminins. Avoir des rapports homosexuels ne signifiait en aucune façon *être* homosexuel. Il y a à peine quelques décennies, l'homosexualité était un désir ou un comportement susceptible de concerner tout un chacun. Elle est peu à peu

6. Voir notamment Bagemihl (2000).

devenue l'affaire d'un segment de la population, les gais et les lesbiennes (l'existence des bisexuels étant généralement et fort commodément passée sous silence).

L'identité homosexuelle n'étant pas encore implantée avant la Seconde Guerre mondiale, tout homme était susceptible de jouir des caresses d'un autre homme sans pour autant se considérer, ou l'être par autrui, comme homosexuel. Cela expliquerait sans doute les résultats étonnants du premier rapport Kinsey (1948), qui date de la fin des années 1940: 37% des quelque douze mille répondants avaient eu des contacts homosexuels jusqu'à atteindre l'orgasme. Kinsey et son équipe croyaient d'ailleurs à un continuum des préférences homo ou hétéro, et non pas à une polarisation des deux tendances. Or, avec le développement de l'identité homosexuelle, les hommes qui préféraient les hommes en sont venus à considérer qu'ils formaient une communauté et ont eu tendance à se replier sur ce réseau d'appartenance (ce qui expliquerait notamment, selon certains auteurs américains⁷, l'impact foudroyant du sida parmi cette population relativement close sur elle-même).

Selon la perspective libertaire, telle que diffusé par le courant queer contemporain par exemple, ce n'est pas l'homosexuel-le qui doit faire son *coming out* mais la société toute entière, en reconnaissant les dimensions homoaffectives et homoérotiques présentes dans tous les domaines, du sport à la politique, de la science à la littérature. Au vu de la variété infinie des styles de vie et des goûts ou dégoûts amoureux, sexuels ou érotiques, l'idée même d'une majorité « normale » n'est-elle pas une fiction ? C'est la question posée par les queers. Alors que le courant identitaire défend le droit des gais à la visibilité, le courant libertaire, lui, met de l'avant le droit de tous à l'homosexualité ou à la bisexualité et appelle l'éclatement des stéréotypes concernant le sexe, le genre ou l'érotisme d'une personne.

Renouant avec les premières vagues du mouvement gai (les écrits fondateurs de la libération homosexuelle, comme ceux de Dennis Altman (1976), envisageaient même la « fin de l'homosexuel »), le courant queer n'entend nullement réserver le désir ou le comportement homosexuel à ceux qui se proclament homosexuels. Pas plus qu'il n'accepte de ramener l'homosexualité aux désirs ou aux pratiques d'une minorité. Il exige plutôt

7. Voir notamment Rotello (1997) et Signorile (1997).

que l'on reconnaisse à chacun et chacune la faculté de ressentir de l'attrait pour une personne de son sexe ou de l'autre sexe et le droit de partager avec elle affection ou sexualité sans que son sexe biologique ou son genre ne soit un facteur discriminant.

Le défilé *Divers/Cité* qui se tient chaque année à Montréal, reflète bien ce nouvel état d'esprit libertaire. Des personnes de tous les âges, de tous les sexes et de toutes les tendances érotiques ou sexuelles (queers, gais, lesbiennes, bisexuel-le-s, travestis, transexuel-le-s et hétérosexuel-le-s non-conformistes et sympathisants) proclament publiquement, dans une atmosphère de fête haute en couleur, leur fierté d'être ce qu'ils sont et leur plaisir de se rassembler sous le grand parapluie de la diversité sexuelle. Cet événement constitue un bel exemple du sens de la solidarité comme antidote à la honte de soi et de la fierté, mais aussi de la fête, de l'humour, du dépassement des conventions et des stéréotypes (fût en les caricaturant).

La perspective libertaire propose de libérer non seulement ceux qui se disent homosexuel-le-s, mais aussi de découvrir et de libérer l'homosexualité en chacun de nous, celle-ci faisant partie, comme l'hétérosexualité, d'un potentiel universel. L'identité gaie, cela dit, n'est pas pour autant déconsidérée ; elle est seulement perçue comme une nécessité transitoire, comme le résultat contingent de l'oppression et de la stigmatisation qui ont fini par solidariser des personnes par ailleurs dissemblables. *Gay is beautiful* est le pendant de *Black is beautiful*, c'est-à-dire la transformation en un plus d'une caractéristique qui a servi à discriminer et à ostraciser. Enfin, la notion libertaire de diversité sexuelle rappelle qu'il existe une multitude de façons d'être hétéros, homos, bis, trans, ou indéfinissables, ce qui défie les étiquettes en matière de sexualité⁸.

La *quatrième tension* s'inscrit en fait en amont des précédentes puisqu'elle pose la question suivante : orientation et préférences sexuelles sont-elles les résultats de mécanismes spécifiques aux individus qui les développent ? Alors que le débat entre essentialistes et constructivistes s'attardait aux origines internes (plutôt chez les essentialistes) ou externes (plutôt chez les constructivistes) des conduites sexuelles, celui qui oppose

8. Sur la perspective et sur le mouvement queer, les écrits abondent, surtout en langue anglaise. Citons Warner (1993) ainsi que Seidman (1996 et 1997).

déterministes et indéterministes est plus radical encore : y a-t-il vraiment des « causes » spécifiques et identifiables à la diversité sexuelle et à ses manifestations ?

Comme ce débat peut paraître un peu abstrait, il a été gardé pour la fin. Donnons quelques exemples pouvant l'illustrer. Certaines personnes – en particulier si elles ont des pratiques bisexuelles – affirment que ce qui les attire ce n'est pas du tout le genre ou le sexe de l'autre mais bien ce que cet individu leur inspire. Elles ne considèrent donc pas avoir une orientation sexuelle ou même une identité érotique : c'est avant tout un contexte relationnel qui fait en sorte qu'elles vont être attirées vers l'autre. Des individus qui, dans un contexte unisexué par exemple, vont avoir des relations sexuelles avec des personnes qui ne correspondent pas du tout à leurs préférences et leurs critères habituels soulèvent la même interrogation. Si quelque loi naturelle ou mécanisme universel déterminaient l'orientation sexuelle d'une personne, comment se fait-il que ces lois ou ces mécanismes se retrouvent soudainement contrariés, inopérants ou imprévisibles ?

Il est difficile de ne pas reconnaître qu'il y a une part d'aléatoire, d'imprévu et d'imprédictibilité dans la vie amoureuse et sexuelle de tout un chacun. Beaucoup de supposés « choix » dans la trame des événements qui constituent l'histoire de vie d'une personne seraient en fait dus au hasard ou du moins à une infinité de circonstances aléatoires. Bien sûr, cela n'empêche pas la tendance de l'être humain à tenter de donner de la rationalité à ses conduites, fût-ce *a posteriori*. Ainsi, des événements inattendus, initialement dépourvus de sens ou d'importance en prendront souvent à nos yeux au fil du temps. Croire que toutes les conduites humaines – en particulier celles qui ont trait à l'amour et à la sexualité – auraient une ou plusieurs « causes », internes ou externes, prédictibles qui plus est, semble bien téméraire...

Par ailleurs, l'idée qu'il existe des causes, et toujours les mêmes, conduisant aux mêmes effets ne correspond guère aux acquis de la science actuelle (c'est vrai pour les sciences pures et plus encore pour les sciences humaines ou sociales). Le nombre incalculable d'actions et de rétroactions qui tissent l'histoire de vie de tout être humain rend téméraire toute tentative d'explication linéaire et simpliste de comportements aussi complexes que ceux attachés à la vie amoureuse et sexuelle.

Suggérer que des rapports sexuels peuvent résulter de besoins, de situations, de conditions, de contextes ou de rencontres contingentes ou aléatoires ne signifie pas que tout le monde puisse tirer du plaisir de n'importe quoi, n'importe quand et avec n'importe qui. Mais plutôt qu'il est vraisemblablement exagéré de croire que la vie amoureuse et sexuelle serait dans tous les cas orientée, conditionnée, voire programmée par des causes spécifiques, internes ou externes, aux résultats prévisibles. S'il fallait que l'on se pose les mêmes questions existentielles, et avec la même anxiété, en ce qui concerne nos goûts culinaires, vestimentaires, musicaux ou artistiques, on passerait notre vie à se prendre la tête !

Comme je l'ai déjà écrit ailleurs (Dorais, 1994), la recherche des causes d'une orientation sexuelle donnée nous parle davantage des préjugés de ceux qui mènent ces recherches que du phénomène lui-même. La preuve en est que l'on ne cherche presque jamais à expliquer les tendances supposées majoritaires : il n'existe guère de recherche sur les origines de l'hétérosexualité, alors qu'il y en a des milliers sur les origines de l'homosexualité. Quant une conduite va de soi, il n'y a aucun motif pour chercher à l'expliquer, encore moins à la prévenir ou la contrer. Certes, la prégnance du paradigme déterministe dans les sciences humaines et sociales ne concerne pas que la vie sexuelle et ses aléas. Mais, comme l'a suggéré si finement Michel Foucault, l'idée que la sexualité cache une vérité fondamentale de l'être, vérité qui se doit d'être découverte, voire avouée, est aussi originale que contemporaine.

En conclusion, je dirais que les concepts et les mots que nous utilisons pour nous définir nous-mêmes, nos proches, nos groupes d'appartenance ou tout simplement nos objets d'études ne sont pas neutres. Ils postulent une vision – séparatiste versus intégrationniste, identitaire versus libertaire, essentialiste versus constructiviste, déterministe versus indéterministe – de la sexualité et des identités auxquelles elles donnent lieu. Les concepts et les mots font plus que décrire les réalités ; ils les construisent et leur donnent un sens. Avec toutes les conséquences que cela entraîne.

BIBLIOGRAPHIE

- Altman, D. (1976). *Homosexuel-le : oppression et libération*, Paris, Fayard.
- Bagemihl, B. (2000). *Biological Exuberance*, New York, St-Martin's Press.
- Balthazar, J. (2010). *Biologie de l'homosexualité*, Wavre, Mardaga.
- Boswell, J. (1995). *Same Sex Unions in Pre-modern Europe*, New York, Vintage.
- Boswell, J. (1985). *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité*, Paris, Gallimard.
- Cass, V.C. (1984). «Homosexual identity formation : Testing a theoretical model», *The Journal of Sex Research*, vol. 20, p. 143-167.
- Chauncey, G. (1994). *Gay New York*, New York, Basic Books.
- Dorais, M. (1999). *Éloge de la diversité sexuelle : du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB éditeur.
- Dorais, M. (1994). «La recherche des causes de l'homosexualité : une science-fiction ?», dans D. Welzer-Lang, P. Dutey et M. Dorais (dir.), *La peur de l'autre en soi*, Montréal, VLB éditeur, p. 92-146.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité*, tome 1. *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Katz, J. (1995). *The Invention of Heterosexuality*, New York, Dutton.
- Kinsey, A.C., W.B. Pomeroy et C.E. Martin (1948). *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, Éditions du Pavois.
- Levine, M.P. (1998). *Gay Macho – The Life and Death of the Homosexual Clone*, New York, New York University Press.
- Michael, R.T., Gagnon, J.H., Laumann, E.O. et G. Kolota (1994). *Sex in America*, New York, Warner Books.
- Rotello, G. (1997). *Sexual Ecology*, New York, Dutton.
- Seidman, S. (1997). *Difference Troubles*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Seidman, S. (dir.) (1996). *Queer Theory*, Cambridge, Blackwell.
- Signorile, M. (1997). *Life Outside*, New York, Harper Collins.
- Tin, L.-G. (2008). *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Paris, Autrement.
- Warner, M. (1993). *Fear of a Queer Planet*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Notices biographiques

Janik Bastien Charlebois est titulaire d'une maîtrise en anthropologie et d'un doctorat en sociologie. Elle est professeure temporaire à l'École de service social de l'Université d'Ottawa et se spécialise sur les questions de diversité sexuelle, d'inégalités sociales et de mouvements sociaux.

Isabelle Bédard, titulaire d'un baccalauréat en psychologie de l'Université Laval, est assistante de recherche à l'Université du Québec à Montréal, où elle complète une maîtrise en sexologie. Elle s'intéresse principalement aux questions entourant la paternité et les minorités sexuelles, plus particulièrement à l'homoparentalité masculine.

Martin Blais est titulaire d'une maîtrise en sexologie clinique et d'un doctorat en sociologie. Il est professeur-chercheur au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux de recherche s'inscrivent selon deux axes: la sociologie de la sexualité et la promotion de la santé sexuelle au sein des groupes minoritaires.

Jean-François Cauchie, sociologue et criminologue, est professeur agrégé au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa. Il a récemment publié un ouvrage intitulé *Peines de travail: justice pénale et innovation*. Il s'intéresse également aux nouvelles figures du sujet néolibéral dans le domaine de la pénalité et de la santé.

Patrice Corriveau, sociologue et membre du groupe de recherche Sexualités et genres: vulnérabilité et résilience, est professeur agrégé au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa. Il a notamment été publié au sujet la régulation sociojuridique de l'homosexualité au Québec et en France. Ses travaux portent également sur l'évolution sociohistorique du suicide au Québec, la décriminalisation du travail du sexe et le phénomène des bandes de jeunes.

Valérie Daoust, docteure en philosophie de l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et membre du groupe de recherche Sexualités et genres: vulnérabilité et résilience, enseigne à l'Université d'Ottawa. Ses recherches s'intéressent notamment aux questions théoriques relatives aux identités de sexes et de genres dans les sociétés démocratiques contemporaines et dans l'histoire de la pensée occidentale.

Michel Dorais est professeur titulaire à l'École de service social de l'Université Laval, à Québec. Il est titulaire d'un doctorat de la même université et a fait un stage postdoctoral à l'Université Lumière, à Lyon. Son champ d'expertise comprend les études sur le genre, sur la sexualité et sur la diversité sexuelle. Il a notamment mené des études sur les séquelles d'abus sexuels chez les garçons et sur la prostitution juvénile, tant masculine que féminine.

Jean Dumas, doctorant en communication sociale et publique à l'Université du Québec à Montréal, est assistant et professionnel de recherche depuis plus de 10 ans. Il travaille dans le milieu de la recherche universitaire et communautaire notamment sur les besoins en matière de santé des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) et sur l'évaluation des programmes Internet de prévention et de promotion de la santé destinés à cette population.

Martine Gross, ingénieure de recherche en sciences sociales au CNRS (France), a mené plusieurs enquêtes auprès des familles homoparentales et a consacré la plupart de ses travaux précédents à l'homoparentalité. Elle a notamment dirigé l'ouvrage collectif *Homoparentalités, état des lieux* (2005) et publié *L'homoparentalité* (2009) et *Deux papas, deux mamans, qu'en penser?* (2007).

Cathy Herbrand, docteure en sociologie de l'Université libre de Bruxelles, est chargée de recherches au Fonds de la recherche scientifique de Belgique et *visiting fellow* au centre BIOS de la London School of Economics and Political Science. Ses recherches portent sur les nouvelles formes de parenté et leur encadrement légal.

Ross Higgins est docteur en anthropologie de l'Université McGill et enseigne à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Concordia. Auteur de plusieurs livres sur la communauté gaie à Montréal, ses intérêts de recherche portent sur les identités gaies, les dimensions économiques de la communauté gaie, ainsi que sur l'action communautaire dans l'histoire du sida.

Joseph Josy Lévy est anthropologue et professeur agrégé au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Chercheur dans l'équipe de recherche interdisciplinaire Sexualités et genres: vulnérabilité et résilience, il s'intéresse aux enjeux touchant la prévention du VIH/sida, les usages sociosexuels d'Internet ainsi qu'aux médicaments dans le monde contemporain.

Isabelle Perreault, docteure de l'Université d'Ottawa, poursuit ses études postdoctorales au Département d'histoire de la Simon Fraser University sur la psychochirurgie entre 1940 et 1960 au Québec. Ses intérêts de recherche touchent la médicalisation de la déviance mentale, sociale et morale, l'intervention thérapeutique en psychiatrie et les sexualités hors normes.

Marta Roca i Escoda est docteure en sociologie de l'Université de Genève. Sa thèse s'intitule *Mise en jeu et mise en cause du droit dans le processus de reconnaissance des couples homosexuels*. Elle est chercheure postdoctorale au sein du Groupe de recherche sur l'action publique (GRAP) à l'Université libre de Bruxelles. Elle est également chercheure invitée à l'Institut de droit et de technologie (IDT) de l'Université autonome de Barcelone.

Bill Ryan, codirecteur de l'équipe de recherche Sexualités et genres: vulnérabilité et résilience, enseigne à l'École de service social de l'Université McGill à Montréal. Il travaille sur des questions relatives au VIH, à l'éducation sexuelle, à l'homophobie, à la santé des hommes gais et bisexuels, à l'homoparentalité et aux aînés gais et lesbiennes.

Christine Thoër, docteure en sociologie, est professeure au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal et chercheure au Groupe de recherche Médias et santé (GRMS). Elle s'intéresse aux usages de l'Internet santé et au potentiel de cet outil pour intervenir auprès de différentes populations, notamment les jeunes et les minorités sexuelles.



**Le syndrome du bébé secoué
(traumatisme crânien non accidentel)**
Vers une convergence des interventions
*Sous la direction de Annie Stipanivic,
Pierre Nolin et Gilles Fortin*
2010, ISBN 978-2-7605-2411-8, 270 pages

Les médias et la santé
De l'émergence à l'appropriation
des normes sociales
Sous la direction de Lise Renaud
2010, ISBN 978-2-7605-2423-1, 448 pages

**Faire équipe pour l'éducation à la santé
en milieu scolaire**
*Sous la direction de Johanne Grenier,
Joanne Otis et Gilles Harvey*
2009, ISBN 978-2-7605-2481-1, 276 pages

Les soins de santé primaires
Critiques d'une orthodoxie
Roberson Édouard et Michèle Clément
2009, ISBN 978-2-7605-2474-3, 184 pages

Médias, médicaments et espace public
*Sous la direction de Christine Thoër,
Bertrand Lebouché, Joseph Josy Lévy
et Vittorio Alessandro Sironi*
2009, ISBN 978-2-7605-2470-5, 350 pages

**Diversité sexuelle
et constructions de genre**
*Sous la direction de Line Chamberland,
Blye W. Frank et Janice Ristock*
2009, ISBN 978-2-7605-2462-0, 424 pages

La fascination
Nouveau désir d'éternité
Luce Des Aulniers
2009, ISBN 978-2-7605-2436-1, 418 pages

**Tests d'évaluation de la capacité
fonctionnelle chez l'adulte
de 55 ans et mieux**
*Sous la direction
d'Émilie Kalinova et Mario Leone*
2009, ISBN 978-2-7605-2446-0, 160 pages

Génération et cycles de vie
Au carrefour des temps biologiques
et psychosociaux
*Sous la direction de Laurence Charton
et Joseph Josy Lévy*
2009, ISBN 978-2-7605-2430-9, 252 pages

Tango, corps à corps culturel
Danser en tandem pour mieux vivre
Sous la direction de France Joyal
2009, ISBN 978-2-7605-2392-0, 276 pages

Pour une approche intégrée en santé
Vers un nouveau paradigme
*Jean-Claude Magny, Gilles Harvey,
Yves Lévesque, Daniel Kieffer,
Anne Taillefer et Denis Fourniery*
2008, ISBN 978-2-7605-1589-5, 150 pages

Intersections
Cultures, sexualités et genres
*Sous la direction de Shari Brotman
et Joseph Josy Lévy*
2008, ISBN 978-2-7605-1581-9, 494 pages

Épidémie silencieuse
Le traumatisme craniocérébral léger :
symptômes et traitement
*Sous la direction de
Frédéric Banville et Pierre Nolin*
2008, ISBN 978-2-7605-1547-5, 310 pages

Danse et santé
Du corps intime au corps social
Sous la direction de Sylvie Fortin
2008, ISBN 978-2-7605-1543-7, 326 pages

**Les médias et le façonnement
des normes en matière de santé**
Sous la direction de Lise Renaud
2007, ISBN 978-2-7605-1526-0, 318 pages

La chaîne des médicaments
Perspectives pluridisciplinaires
*Sous la direction de
Joseph J. Lévy et Catherine Garnier*
2007, ISBN 978-2-7605-1510-9, 522 pages

Viellir en milieu d'hébergement
Le regard des résidents
Michèle Charpentier
2007, ISBN 978-2-7605-1477-5, 180 pages

Homosexualités
Variations régionales
*Sous la direction de
Danielle Julien et Joseph J. Lévy*
2007, ISBN 2-7605-1471-3, 284 pages

La surdit  vue de pr s
Colette Dubuisson et Christiane Grimard
2006, ISBN 2-7605-1449-8, 436 pages

**Trouble d ficitaire de
l'attention avec hyperactivit **
Soigner,  duquer, surtout valoriser
*Sous la direction de Nicole Chevalier,
Marie-Claude Guay, Andr  Achim,
Philippe Lageix et H l ne Poissant*
2006, ISBN 2-7605-1463-3, 336 pages

Souffrance et médecine

Serge Daneault

2006, ISBN 2-7605-1452-8, 180 pages

Surdit  et soci t 

Perspectives psychosociale,

didactique et linguistique

Sous la direction de Daniel Daigle

et Anne-Marie Parisot

2006, ISBN 2-7605-1407-2, 220 pages

La sant  s'affiche au Qu bec

Plus de 100 ans d'histoire

Lise Renaud

2005, ISBN 2-7605-1344-0, 264 pages

**Histoire des orthophonistes
et des audiologistes au Qu bec:
1940-2005**

Pratiques cliniques, aspirations
professionnelles et politiques de la sant 

Julien Prud'Homme

2005, ISBN 2-7605-1378-5, 166 pages

Les traitements antir troviraux

Exp riences et d fis

Sous la direction de Joseph J. L vy,

Janine Pierret et Germain Trottier

2004, ISBN 2-7605-1276-2, 252 pages

Enjeux psychosociaux de la sant 

Sous la direction de

Joseph Josy L vy, Danielle Maisonneuve,

Henriette Bilodeau et al.

2003, ISBN 2-7605-1233-9, 352 pages



Collection

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Sous la direction de Danielle Maisonneuve

S

uccessivement condamnées par la religion, criminalisées par le droit pénal et finalement médicalisées, les minorités sexuelles ont subi une forte répression institutionnelle. Depuis, les luttes des mouvements gais et lesbiens ont conduit, dans certains pays, à la reconnaissance des droits des homosexuels au mariage et à la parentalité. Toutefois, l'homosexualité est encore trop souvent perçue comme une menace à la tradition et à l'ordre « naturel ».

Réunissant les contributions de chercheurs en sociologie, en philosophie, en criminologie, en histoire, en anthropologie, en sexologie et en travail social, cet ouvrage porte sur les multiples modes de régulation institutionnelle et sociale des minorités sexuelles. Tout en exposant les différentes pratiques de répression employées par le passé, les auteurs traitent de sujets contemporains comme l'homophobie dans les écoles et l'homoparentalité. Soulevant des questions de justice sociale, ils rappellent que tous, gais et lesbiennes y compris, sont engagés dans le processus de régulation des minorités sexuelles.

PATRICE CORRIVEAU, Ph. D. en sociologie, est professeur agrégé au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa.

VALÉRIE DAOUST, Ph. D. en philosophie, est professeure au Département de philosophie de l'Université d'Ottawa.

Ont collaboré à cet ouvrage

Janik Bastien Charlebois
Isabelle Bédard
Martin Blais
Jean-François Cauchie
Patrice Corriveau
Valérie Daoust

Michel Dorais
Jean Dumas
Martine Gross
Cathy Herbrand
Ross Higgins

Joseph Josy Lévy
Isabelle Perreault
Marta Roca i Escoda
Bill Ryan
Christine Thoër

